

Commune de MONFERRAN-SAVÈS

SÉANCE DU 4 JUILLET 2022

L'AN DEUX MILLE VINGT DEUX, le QUATRE JUILLET à vingt et une heures, le conseil municipal de la commune de MONFERRAN-SAVÈS dûment convoqué par courrier électronique du 29 juin 2022, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle des fêtes communale, sous la présidence de Madame le Maire.

ÉTAIENT PRESENTS : Mme Sandrine BOUSSES, M. Bertrand BESSE M. Gêrôme BEYRIES, M. Raymond LABORDE, M ; Fabien LECHES, M. Bernard MAGNE, Mme Audrey PEQUIGNOT, M. Arnaud SEGUIN, M. Frédéric SOULES, Mme Maryelle VIDAL, M. Cédric WIECZOREK.

ABSENTS EXCUSES : M. Jean DELIX, Mme Josianne DELTEIL, M. Michel TOURON, Mme Agnès VERSTRAETE.

SECRETARE : Mme Sandrine BOUSSES

NOMBRE DE CONSEILLERS :

- en exercice : **quinze**

- quorum : **cinq**

- présents : **onze**

- votants : **treize** (Mme Josianne DELTEIL a donné pouvoir à M. Cédric WIECZOREK, M. Michel TOURON a donné pouvoir à Mme Sandrine BOUSSES)

Marché public pour la restauration scolaire

Délibération n°2022-057 arrêtant le classement des offres de liaisons froides effectué par la commission appel d'offre et autorisant le Maire à signer les actes relatifs à ce marché

Vote : OUI à la majorité (12 voix pour, 1 contre)

Mme le Maire rappelle que le 4 avril 2022 le conseil municipal a autorisé un marché d'appel d'offre pour la restauration scolaire.

La commune a reçu deux offres, de la part des entreprises API et Ansamble. La commission appel d'offre s'est réunie le 20 juin 2022, et a attribué les notes suivantes:

- API : 88/100

- Ansamble : 74/100

Après avoir écouté l'exposé de Mme le Maire et en avoir délibéré, le conseil municipal :

- **arrête** le classement des offres effectué par la commission appel d'offre,

- **autorise** Mme le Maire à signer les actes relatifs à ce marché.

Fait et délibéré le 4 juillet 2022.

La secrétaire de séance,

Le maire,

Sandrine BOUSSES

Maryelle VIDAL

